



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

Association Rêves

Siege social : 333, allée Antoine Millan, 01600 Trévoux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2011

Fident Audit

2, rue de la Claire, 69009 Lyon

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



fident audit

Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES
333, allée Antoine Millan
01600 Trévoux

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 30 juin 2011

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011 l'association Rêves, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



fident audit

Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2011

Page 2 sur 2

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 9 septembre 2011

Le commissaire aux comptes,

**Pour Fident Audit
Roger-Pierre Jérabek**

fident Audit

2, rue de la Claire

69009 Lyon

Tel. + 33 (0) 4 78 47 86 66

Fax. +33 (0) 4 72 20 51 18

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au Capital de €. 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z

COMPTES ANNUELS

VISA POUR AUTHENTIFICATION


Compte de résultat Association

	du 01/07/10 au 30/06/11 12 mois	%	du 01/07/09 au 30/06/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)
Production vendue	740 266	100,00	1 422 080	100,00	-681 814
Reprises et Transferts de charge	23 245	3,14	12 566	0,88	10 679
Autres produits	6		1		5
Produits d'exploitation	763 517	103,14	1 434 647	100,88	-671 130
Autres achats non stockés et charges exte	691 705	93,44	981 154	68,99	-289 449
Impôts et taxes	35 170	4,75	21 118	1,49	14 052
Salaires et Traitements	245 967	33,23	275 452	19,37	-29 485
Charges sociales	91 050	12,30	99 488	7,00	-8 438
Amortissements et provisions	21 950	2,97	23 550	1,66	-1 601
Autres charges	1				1
Charges d'exploitation	1 085 843	146,68	1 400 762	98,50	-314 919
RESULTAT D'EXPLOITATION	-322 326	-43,54	33 884	2,38	-356 211
Produits financiers	9 164	1,24	18 153	1,28	-8 989
Charges financières			48		-48
Résultat financier	9 164	1,24	18 105	1,27	-8 941
RESULTAT COURANT	-313 163	-42,30	51 989	3,66	-365 152
Produits exceptionnels	13 500	1,82	26 399	1,86	-12 899
Charges exceptionnelles	13 294	1,80	24 400	1,72	-11 106
Résultat exceptionnel	206	0,03	1 999	0,14	-1 794
EXCEDENT OU DEFICIT	-312 957	-42,28	53 989	3,80	-366 946
Contribution volontaires en nature					
Total des produits					
Total des charges					

VISA POUR AUTHENTICATIO

Bilan Association

	Net au 30/06/11	Net au 30/06/10
PASSIF		
Report à nouveau	885 294	831 306
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-312 957	53 989
FONDS PROPRES	572 337	885 294
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 624	111 278
Dettes fiscales et sociales	67 404	85 725
Autres dettes	5 980	8 000
Produits constatés d'avance	16 394	16 317
DETTES	125 402	221 320
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	697 739	1 106 614



 VISA POUR AUTHENTIFICATION

Bilan Association

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/11	Net au 30/06/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 750	4 750		883
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	700	500	200	702
Autres immobilisations corporelles	113 074	81 699	31 375	36 458
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	18		18	18
ACTIF IMMOBILISE	118 542	86 949	31 593	38 061
Stocks				
Créances				
Autres créances	65 667		65 667	226 568
Divers				
Valeurs mobilières de placement	407 646		407 646	604 959
Disponibilités	172 132		172 132	223 042
Charges constatées d'avance	20 702		20 702	13 985
ACTIF CIRCULANT	666 147		666 147	1 068 553
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	784 688	86 949	697 739	1 106 614



VISA POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXES

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS REVES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2011, dont le total est de 697 739 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 312 957 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2010 au 30/06/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/10/2011 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "Association" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis et du CRC 99-01 du 16/12/1999 du CNC.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



VISA POUR AUTHENTIFICATION

Faits Caractéristiques

Autres éléments significatifs

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1 - Contributions volontaires

Il s'agit essentiellement du bénévolat et de la mise à disposition de personnes par des entités tierces. Les dispositions ne préconisent pas leur valorisation dans le compte de résultat, mais une évaluation de celle-ci dans l'annexe :

Valorisations des heures de volontariat : Pour l'exercice 2010/2011, le bénévolat est estimé à 16.257 heures, et est valorisé à un taux horaire (charges sociales comprises) de 12 € pour les bénévoles et de 20 € pour la présidente et la trésorière.
Cette méthode valorise les heures de volontariat à : 187.272 €.

Les organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

2 - Valorisation des prestations en nature

Pour l'exercice 2010/2011, les dons en nature se répartissent de la façon suivante :

Manifestations : 14.525 €
Réalizations des projets : 77.274 €
Communications : 4.398 €
Frais de mission : 23.652 €
Immobilisations imprimante : 1.940 €
Honoraires Expert comptable : 5.612 €

Soit un total de 127.401 €

3 - Litige DEHCOM

En 2ème instance, le tribunal a débouté la société DEHCOM, celle-ci a été condamnée à payer la somme de 21.000 €.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 750			4 750
Immobilisations incorporelles	4 750			4 750
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 500		800	700
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 435		27 700	17 735
- Matériel de transport	21 700			21 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 448	28 228	2 037	73 639
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	116 082	28 228	30 537	113 774
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	18			18
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	18			18
ACTIF IMMOBILISE	120 850	28 228	30 537	118 542

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 867	883		4 750
Immobilisations incorporelles	3 867	883		4 750
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	798	300	598	500
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 067	5 973	15 953	15 537
- Matériel de transport	20 244	1 340		21 584
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 812	13 454	1 689	44 578
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	78 922	21 067	18 240	82 199
ACTIF IMMOBILISE	82 790	21 950	18 240	86 949

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 86 369 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	65 667	65 667	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 702	20 702	
Total	86 369	86 369	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

VISA POUR AUTHENTIFICATION

	Montant
Produits à recevoir	65 418
Total	65 418

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 125 402 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 624	35 624		
Dettes fiscales et sociales	67 404	67 404		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 980	5 980		
Produits constatés d'avance	16 394	16 394		
Total	125 402	125 402		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

VISA POUR AUTHENTIFICATION

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	4 306
Congés à payer	23 027
Gratifications à payer	7 500
Org.soc. ch/congés à pay.	9 211
Org soc chrges à payer	7 234
Etat Charges à payer	1 933
Honoraires litige DEHCOM à payer	5 980
Total	59 190

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 702		
Total	20 702		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	16 394		
Total	16 394		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Autres informations

Engagements de retraite

Compte tenu du profil des salariés présents dans l'association au 30 juin 2011, aucun calcul ni provision pour indemnités de fin de carrière n'a été valorisé.



VISA POUR AUTHENTIFICATION

Effectif

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1,00	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9,00	
Ouvriers		
Total	10,00	

VISA POUR AUTHENTIFICATION



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

Association Rêves

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011

Fident Audit

2, rue de la Claire, 69009 Lyon

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



fidenc audit

Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES

333, allée Antoine Millan

01600 Trévoux

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011

Aux adhérents

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 9 septembre 2011

Le Commissaire aux Comptes,

**Pour Fidenc Audit
Roger-Pierre Jérabek**

fidenc Audit

2, rue de la Claire

69009 Lyon

Tel. + 33 (0) 4 78 47 86 66

Fax. +33 (0) 4 72 20 51 18

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au Capital de €. 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z